



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ULYSSE – Constitution de société

Référence : L015641

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 9 décembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 16 novembre 2022, à SAINT MELOIR DES ONDES. Dénomination : ULYSSE. Forme : Société civile immobilière. Objet : L'acquisition, la construction, la gestion, l'administration et la cession de tous biens immobiliers ;. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1600 euros Montant des apports en numéraire : 1600 euros. Cession de parts et agrément : Les cessions de parts sont libres entre associés uniquement. La cession de parts à des tiers doit être adoptée par un ou plusieurs associés représentant les trois quarts au moins du capital social.. Siège social : 30 Rue de la Vallée Verte, 35350 SAINT MELOIR DES ONDES. La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo. Gérant : Monsieur Vincent LE NY demeurant 8 Rue de la Fée des Grèves 35400 SAINT MALO Gérant : Monsieur Morgan CHIRAUX demeurant 36 Ter Cana 22490 PLESLIN TRIGAVOU Gérant : Madame Prescillia JAN demeurant La ville Joie 35540 LE TRONCHET Gérant : Monsieur Mikaël COLAS demeurant 20 Impasse des Mésanges 35350 SAINT MELOIR DES ONDES Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)